



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ WHITE GREASE

Version: 5.0

Date de révision: 24.05.2024

Date d'impression: 27/05/2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Valvoline™ WHITE GREASE

Code du produit : 887047

Identifiant Unique De
Formulation (UFI) : M2PY-4JPV-CT4H-NXRF

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du
mélange : Lubrifiant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline Global
Operations
Wieldrechtseweg 39
3316 BG Dordrecht
Pays-Bas

Téléphone : +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec
le CSR local

Adresse e-mail de la
personne responsable de
FDS : SDS@valvolineglobal.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-800-VALVOLINE (+1-800-825-8654)

, ou appeler le SAMU en composant le 070/245.245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ WHITE GREASE

Version: 5.0

Date de révision: 24.05.2024

Date d'impression: 27/05/2024

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aérosols, Catégorie 1

H222: Aérosol extrêmement inflammable.

H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention:



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ WHITE GREASE

Version: 5.0

Date de révision: 24.05.2024

Date d'impression: 27/05/2024

P391 Recueillir le produit répandu.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

pentane

Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
pentane	109-66-0 203-692-4 601-006-00-1 01-2119459286-30-	Flam. Liq. 1; H224 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central)	>= 30 - < 50



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ WHITE GREASE

Version: 5.0

Date de révision: 24.05.2024

Date d'impression: 27/05/2024

	xxxx	Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411 EUH066	
Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition	64742-49-0 265-151-9 649-328-00-1 01-2119473851-33- xxxx	Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411	>= 10 - < 20

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Aucun symptôme connu ou attendu.
- Risques : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ WHITE GREASE

Version: 5.0

Date de révision: 24.05.2024

Date d'impression: 27/05/2024

gerçures de la peau.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ WHITE GREASE

Version: 5.0

Date de révision: 24.05.2024

Date d'impression: 27/05/2024

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Assurer une ventilation adéquate.
Enlever toute source d'ignition.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte.
Ventiler la zone.

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13).
Assurer une ventilation adéquate.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ WHITE GREASE

Version: 5.0

Date de révision: 24.05.2024

Date d'impression: 27/05/2024

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Les récipients ne peuvent être ouverts que sous hotte d'extraction.
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Mesures d'hygiène : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des objets chauffés au rouge. Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur	Paramètres de contrôle	Base
------------	---------	----------------	------------------------	------



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ WHITE GREASE

Version: 5.0

Date de révision: 24.05.2024

Date d'impression: 27/05/2024

		(Type d'exposition)		
pentane	109-66-0	TWA	1.000 ppm 3.000 mg/m3	2006/15/EC
Information supplémentaire: Indicatif				
		VLE 8 hr	600 ppm 1.800 mg/m3	BE OEL
		VLE 15 min	750 ppm 2.250 mg/m3	BE OEL
propane	74-98-6	VLE 8 hr (gaz)	1.000 ppm	BE OEL
butane	106-97-8	VLE 15 min	980 ppm 2.370 mg/m3	BE OEL
isobutane	75-28-5	VLE 15 min	980 ppm 2.370 mg/m3	BE OEL

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : néoprène, caoutchouc nitrile

Délai de rupture : >= 240 min

Épaisseur du gant : >= 0,35 mm

Directive : L'équipement doit être conforme à l'EN 374

Remarques : Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ WHITE GREASE

Version: 5.0

Date de révision: 24.05.2024

Date d'impression: 27/05/2024

Protection respiratoire	:	concentration de la substance dangereuse au poste de travail. Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
Filtre de type	:	L'équipement doit être conforme à l'EN 143 Type protégeant des particules (P)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	aérosol
Couleur	:	blanc, translucide
Odeur	:	de solvant
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	:	Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	Non applicable
Inflammabilité	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	10,9 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	0,6 % (v)
Point d'éclair	:	Non applicable
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
pH	:	Non applicable
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	non miscible
Solubilité dans d'autres	:	Donnée non disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ WHITE GREASE

Version: 5.0

Date de révision: 24.05.2024

Date d'impression: 27/05/2024

solvants

Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	env. 3.500 hPa (20 °C)
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	env. 0,67 gcm3 (20 °C)
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule		
Taille des particules	:	Non applicable

9.2 Autres informations

Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible
Auto-inflammation	:	n'est pas auto-inflammable
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
-----------------------	---	--

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter	:	Aucun(e) à notre connaissance.
---------------------	---	--------------------------------

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter	:	Acides Métaux alcalins
-------------------	---	---------------------------



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ WHITE GREASE

Version: 5.0

Date de révision: 24.05.2024

Date d'impression: 27/05/2024

Amines
Oxydants
bases fortes
agents réducteurs forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

pentane:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 (Rat): 364 mg/l Remarques: taux de mortalité CL50 (Rat): > 20 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 (Rat, mâle et femelle): > 23,3 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Méthode: OCDE ligne directrice 403 Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ WHITE GREASE

Version: 5.0

Date de révision: 24.05.2024

Date d'impression: 27/05/2024

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.800 - 3.100 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Composants:

pentane:

Résultat : Légère irritation passagère

Résultat : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Légère irritation passagère

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

pentane:

Résultat : Légère irritation passagère

Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition:

Espèce : Lapin
Résultat : Légère irritation passagère

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition:

Type de Test : Test de Maximalisation
Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ WHITE GREASE

Version: 5.0

Date de révision: 24.05.2024

Date d'impression: 27/05/2024

Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition:

Génotoxicité in vitro	:	Type de Test: Test de Ames Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique Méthode: OCDE ligne directrice 471 Résultat: négatif
		Méthode: OCDE ligne directrice 473 Résultat: négatif
Génotoxicité in vivo	:	Type de Test: Test du micronucleus in vivo Espèce: Souris Voie d'application: Oral(e) Méthode: OCDE ligne directrice 474 Résultat: négatif
Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation	:	Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition:

Cancérogénicité - Evaluation	:	Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)
------------------------------	---	--

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Composants:

pentane:

Evaluation	:	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
------------	---	---



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ WHITE GREASE

Version: 5.0

Date de révision: 24.05.2024

Date d'impression: 27/05/2024

Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition:

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

pentane:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.
Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques.
Les solvants risquent de dessécher la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ WHITE GREASE

Version: 5.0

Date de révision: 24.05.2024

Date d'impression: 27/05/2024

12.1 Toxicité

Composants:

pentane:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 4,26 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 10,7 mg/l Durée d'exposition: 72 h

Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition:

Toxicité pour les poissons	:	LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 3 - 10 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en semi-statique Substance d'essai: WAF Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 4,6 - 10 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 10 - 30 mg/l Point final: Inhibition de la croissance Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC: 0,17 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF Méthode: OCDE Ligne directrice 211



Version: 5.0

Date de révision: 24.05.2024

Date d'impression: 27/05/2024

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

pentane:

Biodégradabilité	:	Résultat: Facilement biodégradable.
		Biodégradation: 87 %
		Durée d'exposition: 28 jr
		Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Naphta léger (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition:

Biodégradabilité	:	Inoculum: boue activée
		Biodégradation: 98 %
		Durée d'exposition: 28 jr
		Méthode: OCDE ligne directrice 301F
		Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

pentane:

Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: 3,39
---------------------------------------	---	----------------------

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation	:	Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
------------	---	--

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation	:	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.
------------	---	---



12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Toxique pour les organismes aquatiques.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Potentiel de réchauffement planétaire

Rapport d'évaluation du Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

Composants:

propane:

Potentiel de réchauffement planétaire de 20 ans: 0,072
Potentiel de réchauffement planétaire de 100 ans: 0,02
Potentiel de réchauffement planétaire de 500 ans: 0,006
Durée de vie dans l'atmosphère: 0,036 a
Efficacité radiative: 0 Wm2ppb
Information supplémentaire: Composés divers

butane:

Potentiel de réchauffement planétaire de 20 ans: 0,022
Potentiel de réchauffement planétaire de 100 ans: 0,006
Potentiel de réchauffement planétaire de 500 ans: 0,002
Durée de vie dans l'atmosphère: 0,019 a
Efficacité radiative: 0 Wm2ppb
Information supplémentaire: Composés divers

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ WHITE GREASE

Version: 5.0

Date de révision: 24.05.2024

Date d'impression: 27/05/2024

Emballages contaminés	: Vider les restes. Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.
Code des déchets	: Le code de déchets doit être attribué par une discussion entre l'utilisateur et l'entreprise de traitement de déchets. Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: 16 05 04, gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN	: UN 1950
ADR	: UN 1950
RID	: UN 1950
IMDG	: UN 1950
IATA	: UN 1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	: AÉROSOLS
ADR	: AÉROSOLS
RID	: AÉROSOLS
IMDG	: AEROSOLS
IATA	: Aerosols, inflammable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
ADN	: 2	2.1
ADR	: 2	2.1
RID	: 2	2.1
IMDG	: 2.1	
IATA	: 2.1	

14.4 Groupe d'emballage



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ WHITE GREASE

Version: 5.0

Date de révision: 24.05.2024

Date d'impression: 27/05/2024

ADN

Groupe d'emballage : Non réglementé
Code de classification : 5F
Étiquettes : 2.1

ADR

Groupe d'emballage : Non réglementé
Code de classification : 5F
Étiquettes : 2.1
Code de restriction en tunnels : (D)

RID

Groupe d'emballage : Non réglementé
Code de classification : 5F
Numéro d'identification du danger : 23
Étiquettes : 2.1

IMDG

Groupe d'emballage : Non réglementé
Étiquettes : 2.1
EmS Code : F-D, S-U

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 203
Instruction d' emballage (LQ) : Y203
Groupe d'emballage : Non réglementé
Étiquettes : Flammable Gas

IATA_P (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 203
Instruction d' emballage (LQ) : Y203
Groupe d'emballage : Non réglementé
Étiquettes : Flammable Gas

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : non

ADR

Dangereux pour l'environnement : non



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ WHITE GREASE

Version: 5.0

Date de révision: 24.05.2024

Date d'impression: 27/05/2024

RID

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
Numéro sur la liste 75
Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ WHITE GREASE

Version: 5.0

Date de révision: 24.05.2024

Date d'impression: 27/05/2024

des dangers liés aux accidents majeurs
impliquant des substances dangereuses.

- | | |
|----|--|
| E2 | DANGERS POUR
L'ENVIRONNEMENT |
| 18 | Gaz liquéfiés inflammables (y
compris GPL), et gaz naturel |
| 34 | Produits dérivés du pétrole et
carburants de substitution: a)
essences et naphtes; b)
kérosènes (carburants d'aviation
compris); c) gazoles (gazole
diesel, gazole de chauffage
domestique et mélanges de
gazoles compris); d) fiouls lourds;
e) carburants de substitution
utilisés aux mêmes fins et
présentant des propriétés
similaires en termes
d'inflammabilité et de dangers
environnementaux que les
produits visés aux points a) à d). |

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.
AIIC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
DSL	: Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur la liste canadienne LIS ni sur la liste LES. Proprietary of Valvoline White Grease
ENCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	: N'est pas en conformité avec l'inventaire



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ WHITE GREASE

Version: 5.0

Date de révision: 24.05.2024

Date d'impression: 27/05/2024

PICCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
IECSC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
NZIoC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

Inventaires

AIIC (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TECI (Thaïlande), TSCA (USA)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H224	: Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H225	: Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	: Danger par aspiration
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2006/15/EC	: Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
BE OEL	: Valeurs limites d'exposition professionnelle
2006/15/EC / TWA	: Valeurs limites - huit heures
BE OEL / VLE 8 hr	: Valeur limite
BE OEL / VLE 15 min	: Valeur courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR -



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ WHITE GREASE

Version: 5.0

Date de révision: 24.05.2024

Date d'impression: 27/05/2024

Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Informations internes : 000000274772

Classification du mélange:

Aérosol 1	H222, H229
STOT SE 3	H336
Aquatic Chronic 2	H411

Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,
tel que modifié par le règlement de la
Commission (UE) 2020/878
Valvoline™ WHITE GREASE

Version: 5.0

Date de révision: 24.05.2024

Date d'impression: 27/05/2024

désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

BE / FR